



La SBE va déménager :
le projet présenté



La défense incendie :
une compétence communale



L'heure du théâtre amateur
en novembre à l'Îlot

Au cœur de **Pipriac**



**Le long du ruisseau, la nature
retrouve son chemin**

Page 5



MAGAZINE MUNICIPAL - Octobre 2026

www.mairie-pipriac.fr



Retrouvez-nous sur les réseaux



EN
IMAGES **4-7**
PAGES



8-9
PAGES RENCONTRE

10-17
PAGES PIPRIAC
EXPRESS



18-19
PAGES
FOCUS SUR...



20
PAGE
HISTOIRE

21
PAGE
AU COEUR
DE LA MAIRIE

22
PAGE
ILS FONT
BOUGER PIPRIAC

COMMERCE
ÉCONOMIE **23-25**
PAGES

26-27
PAGES
SPORT



28-29
PAGE
VIE
CULTURELLE



30-31
PAGES
AGENDA



Bulletin Municipal de PIPRIAC

Octobre 2026 / Tiré à 2200 exemplaires

Directeur de la publication : Franck PICHOT

Rédaction et mise en page :

Service communication de la mairie.

Conception et impression :

RIM Imprimerie - Malansac.

Imprimé sur papier de qualité écologique.

Vous n'avez pas reçu cet exemplaire ?

Merci de nous l'indiquer par mail à
communication@mairie-pipriac.fr

LE MOT DU MAIRE



Faire vivre Pipriac, c'est prendre soin les uns des autres.

À Pipriac, les semaines passent et notre commune continue d'avancer. Les projets prennent forme, les travaux se poursuivent, de nouvelles initiatives voient le jour et nos associations continuent de faire vivre notre territoire avec énergie. Derrière chacune de ces réalisations, il y a surtout une volonté : améliorer concrètement le quotidien des habitants et préparer l'avenir de notre commune.

Mais nous savons aussi que cet avenir se construit dans un contexte qui reste difficile pour beaucoup. La hausse du coût de la vie pèse sur les budgets des familles, des retraités, des jeunes et parfois aussi sur ceux de nos associations et de nos commerces. Se loger, se déplacer, se chauffer, faire ses courses ou simplement participer à la vie locale peut représenter un effort important.

Dans ce contexte, la solidarité n'est pas un vain mot. Elle est une réalité qui se construit chaque jour. Elle se manifeste dans l'engagement des bénévoles, dans l'attention portée à un voisin, dans les services publics de proximité, dans l'action de nos associations, de nos professionnels de santé, de nos commerçants et de tous ceux qui prennent soin des autres.

Les événements de cet été à Saint-Just nous l'ont encore montré : lorsque nos voisins ont besoin d'aide, Pipriac sait répondre présent. L'accueil de personnes sinistrées, la mobilisation de nos élus, de nos agents et de nombreux bénévoles ont illustré cette solidarité qui fait la force de notre territoire.

C'est aussi le sens de notre action municipale : continuer à investir, tout en restant attentifs aux capacités de chacun ; développer notre commune sans perdre ce qui fait son identité ; proposer des services accessibles et préserver les liens qui nous unissent.

Notre ambition pour Pipriac ne se résume donc pas aux bâtiments ou aux équipements que nous construisons. Elle consiste aussi à faire de notre commune un lieu où chacun peut trouver sa place, être accompagné lorsqu'il en a besoin et participer à la vie collective.

Dans une période où beaucoup de repères évoluent, continuons à faire de Pipriac une commune dynamique, solidaire et profondément humaine. C'est ensemble que nous construirons les prochaines années.

Franck PICHOT

Maire de Pipriac et

Conseiller départemental du canton de Redon

Les adjoints au maire



JEAN-LUC LÉVESQUE

1^{er} adjoint

Voirie, bâtiments,
espaces verts,
pilotage des
opérations travaux,
gestion des déchets



BRIGITTE MELLERIN

2^e adjointe

Scolaire, périscolaire
et extrascolaire
petite enfance,
parentalité, services
à la population



FABIEN LEROUX

3^e adjoint

Communication,
protocole,
fonctionnement interne
et modernisation des
services, numérique,
sécurité/prévention



ISABELLE RACAPÉ

4^e adjointe

Développement
économique de
proximité, tourisme,
îlot de la Minoterie



ALAIN DUCLOYER

5^e adjoint

Gestion des
équipements sportifs,
relations citoyennes



ELISABETH FLÉHO

6^e adjointe

Urbanisme, affaires
foncières, biodiversité,
mobilités douces



**JEAN-YVES
GLÉMAU**

7^e adjoint

Transition énergétique
du territoire,
bâtiments, déchets



**TIFENN
LE GUYADER**

8^e adjointe

Finances, personnel
communal, commande
publique



CONSEILS MUNICIPAUX : TOUTES LES SÉANCES À CONSULTER EN LIGNE

Vous souhaitez connaître toutes les décisions prises par le conseil municipal ? Toutes les séances sont affichées publiquement sur le site web de la mairie : www.mairie-pipriac.fr

Pour y accéder, cliquez sur «Ma commune» en haut de page puis «Vie municipale» > «Conseil municipal» > Séances du conseil municipal ou entrez l'adresse suivante :

www.mairie-pipriac.fr/seances-du-conseil-municipal

Vous pouvez également scanner le QR code ci-contre.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 3 novembre à 19 h 30 en mairie.



Les naissances

Mélie LE DANVIC ITO,
née le 31 mars 2026

**Esmée DESLANDES
THOMAS,**
née le 25 avril 2026

Timéo ROUXEL,
né le 8 juin 2026

Tayron FEVRIER,
né le 18 juin 2026

À retenir

MAIRIE DE PIPRIAC

13, Place de la Mairie

35550 PIPRIAC

02 99 34 42 87

mairie@mairie-pipriac.fr

www.mairie-pipriac.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux



Ville de Pipriac

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 14 h-17 h

Mardi : 9 h - 12 h 15 / 14 h -18 h 30

Mercredi et vendredi :

9 h - 12 h 15 / 14 h -17 h



Retrouvez également
les actualités de la
mairie sur l'application
IntraMuros



2, PLACE DE LA MAIRIE

De nouveaux logements et un local commercial à venir

Le projet du 2, place de la Mairie est entré dans une phase concrète avec une impressionnante démolition du bâtiment existant en plein cœur du bourg, en septembre.

Après plusieurs mois de préparation, les travaux de démolition ont été menés sur ce site situé à l'angle de la rue de l'Avenir et de la rue de la Libération. Cette intervention marque une étape importante dans la transformation de cet emplacement stratégique du centre-bourg.

À terme, le bâtiment sera remplacé par une nouvelle construction comprenant quatre logements répartis sur deux étages, destinés notamment à des profils de jeunes travailleurs.

Au rez-de-chaussée, une cellule commerciale permettra de renforcer l'offre de commerces et de services en cœur de bourg. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale de revitalisation du centre-bourg de Pipriac, engagée depuis plusieurs années.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Un rendez-vous de rentrée toujours très prisé



Dès l'ouverture des portes de l'Espace Albert-Poulain, les habitants étaient au rendez-vous lors du dernier Forum des associations, le vendredi 4 septembre dernier.

Vous n'avez toujours pas trouvé votre activité de l'année parmi la richesse associative pipriataine ? Vous pouvez consulter l'annuaire des associations en ligne, pour retrouver tous les contacts et liens utiles, sur le site de la mairie :

www.mairie-pipriac.fr/annuaire-des-associations/

RUISSEAU DU FOUGERAY

Le chemin ouvert entre la rue de l'Avenir et La Connelais

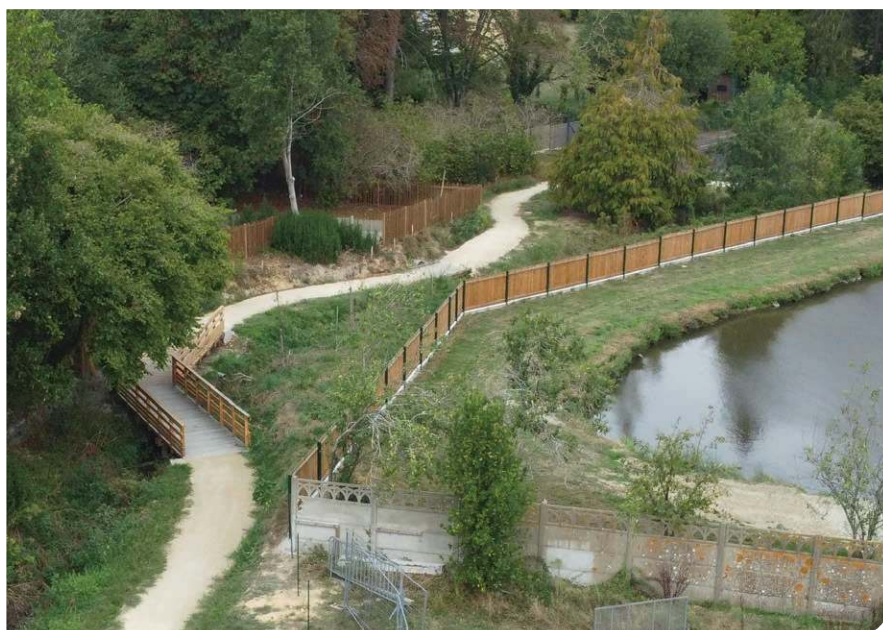
Il serpente désormais sur plusieurs centaines de mètres entre la rue de l'Avenir et la rue des Ruettes, en passant près de l'école Jean de la Fontaine et la nouvelle aire de jeux.

Une grande partie du chemin prévu dans le projet de renaturation lancé en 2023 est ouvert depuis cet été. Il permet aux habitants de bénéficier d'une voie de mobilité douce et d'un espace propice à la promenade. Le chemin est en effet autorisé aux piétons et cyclistes mais interdit à tout véhicule motorisé. En plus du tracé, divers aménagements ont été effectués avec la construction de passerelles, comme celle qui débouche sur la rue de l'Avenir, et la pose de clôtures pour délimiter les espaces.

Les aménagements se poursuivent cet automne pour l'autre partie du projet de chemin qui longe le ruisseau, entre la rue du Dr Laënnec et la rue du Manoir.



Au-delà du chemin, le projet s'est développé autour de plusieurs axes : de nouvelles plantations et le renforcement des haies bocagères propices à la biodiversité et une zone d'éco-pâturage. La création, avec les élèves de l'école Jean de La Fontaine, d'une micro-forêt Miyawaki de 150 plants, est également en projet. Cette méthode japonaise consiste à planter de manière très dense des essences locales pour recréer une forêt miniature autonome.



FÊTE DE LA GALETTE

Une tradition bien vivante qui fait rayonner Pipriac

De la bénédiction du blé noir au défilé, des danses et musiques bretonnes au battage à l'ancienne, en passant par le marché du terroir, les dégustations et bien sûr le Concours National de la Meilleure Galette, Pipriac a une nouvelle fois fait vivre avec passion ce patrimoine qui lui est cher, le week-end des 26 et 27 septembre, à l'occasion du Chapitre solennel de la confrérie Piperia la galette et de la Fête de la galette.

Et cette année encore, la fête a montré que l'amour de la galette dépasse largement les frontières de la Bretagne : le savoir-faire autour du blé noir rayonne désormais jusqu'au Japon, avec notamment la participation d'un crêpier japonais au concours, avec 27 autres concurrents.



©Joël Krystkiewicz

JEAN DE LA FONTAINE

Coup de neuf pour le hall de l'école publique



Pendant les vacances estivales des enfants, les services techniques de la commune ont profité du calme dans l'école pour procéder à une remise en état du hall de l'école.

Cet espace d'accueil qui dessert les différentes zones de l'établissement a été complètement repeint par les agents municipaux.

De quoi donner un coup de neuf avant la rentrée.

INCENDIE À SAINT-JUST

La solidarité pipriataine pour les voisins sinistrés



Par solidarité pour les habitants de la commune voisine de Saint-Just lors de l'incendie qui s'est déclaré le 12 août dernier, la commune de Pipriac s'est mobilisée pour leur venir en aide. La salle des Terres rouges a ainsi été transformée en centre d'hébergement d'urgence pour les habitants dans le besoin, sur demande de la préfecture, avec un appui logistique et matériel assuré par la commune de Pipriac. Près de 20 personnes ont ainsi été accueillies en lien avec la Protection civile. La mairie a également supervisé la gestion des repas pour les sapeurs-pompiers, agriculteurs et bénévoles mobilisés.

Cinq élus pipriatins ont prêté main-forte pour aider à réguler la circulation dans le bourg de Saint-Just.

Compte tenu des fortes chaleurs, l'EHPAD de Pipriac a également proposé d'accueillir des habitants sinistrés dans la salle climatisée de l'établissement.

ÎLOT DE LA MINOTERIE

Le Grand soufflet lance un dernier trimestre riche à l'Îlot de la Minoterie

Le vendredi 2 octobre, l'Îlot de la Minoterie a accueilli Lavinia Mancusi, lors du festival itinérant Le Grand soufflet qui passait de nouveau par Pipriac. L'occasion de découvrir une interprète reconnue de la scène italienne qui revisite les traditions populaires italiennes et les musiques du monde. Lavinia Mancusi a électrisé la salle de l'Îlot avec son magnétisme et son énergie communicative, en duo avec Nino, un accordéoniste hors-pair. Au-delà des spectacles, l'Îlot de la Minoterie organise de nombreux rendez-vous ouverts à tous jusqu'à la fin 2026.

Lire pages 30-31.



“

*Avec le temps,
les paysages
ont beaucoup
changé et
certaines espèces
se sont raréfiées.*



Lors de la cérémonie de bienvenue et de mise à l'honneur citoyenne d'avril dernier à l'Îlot de la Minoterie, le maire Franck Pichot a souligné l'engagement bénévole de Michel Mathieux.

CHASSE

Michel Mathieux, 40 ans de passion et de transmission

Depuis 1984, Michel Mathieux est un visage familier de l'ACCA de Pipriac. Quarante ans d'engagement, dont vingt à la présidence, au fil desquels il a vu évoluer la chasse, l'association et ses adhérents. Aujourd'hui vice-président, il continue de participer à la vie du groupe et voit la relève arriver.

À Pipriac, la chasse est une histoire qui se transmet entre les générations. Michel Mathieux en est un témoin privilégié.

Lorsqu'il rejoint l'ACCA en 1984 comme membre du bureau, l'association comptait alors plus de 200 chasseurs. Michel Mathieux devient secrétaire en 1986, puis président en 1998, fonction qu'il occupe pendant vingt ans, jusqu'en 2018.

Depuis, Nicolas Evrard assure la présidence et Michel Mathieux poursuit son engagement comme vice-président. S'il chasse moins aujourd'hui, il reste présent lors des battues et participe toujours à l'organisation de la vie associative.

Une association qui fait vivre le territoire

Créée en 1976 sous l'impulsion de Jean Houssin, alors maire de Pipriac, l'Association communale de chasse agréée compte aujourd'hui environ 60 membres, dont une grande majorité habite la commune. Son rôle dépasse la seule pratique de la chasse : l'ACCA participe à son organisation, au respect des règles et à la bonne cohabitation avec les riverains et les différents usagers des parcelles.

La vie de l'association s'organise également autour de plusieurs rendez-vous. Depuis plus de 25 ans, la choucroute réunit chaque mois de mars les membres et leurs proches à l'espace Albert-Poulain. En septembre, le ball-trap constitue un autre temps fort. *« Ces manifestations permettent notamment de financer l'achat de gibier et l'entretien du matériel. Au fil des années, l'ACCA a également organisé des journées de belote ou encore un concours de pêche »*, souligne Michel Mathieux.

La chasse, un milieu qui évolue

En près de quarante ans, Michel Mathieux a vu les habitudes changer. Dans les années 1980, la pratique est principalement tournée vers le petit gibier, comme le lapin, la perdrix ou le renard. Aujourd'hui, le gros gibier, et notamment le sanglier, occupe une place beaucoup plus importante.

« Les paysages ont changé et certaines espèces se sont raréfiées », témoigne Michel Mathieux. *« La chasse au sanglier répond également à un enjeu de régulation, notamment pour limiter les dégâts occasionnés sur les cultures agricoles »*.

La saison de chasse s'étend de septembre à fin janvier. Des battues peuvent également être organisées dès la mi-août et jusqu'au printemps, notamment pour la régulation du gros gibier.

Le relais à la nouvelle génération

Après toutes ces années passées à l'ACCA, Michel Mathieux regarde aujourd'hui la suite avec une certaine continuité familiale. Ses deux fils sont chasseurs et ses deux petits-enfants passent leur permis cette année.

Une nouvelle génération qui s'apprête à découvrir à son tour la pratique de la chasse, mais aussi la vie d'une association dont Michel Mathieux a accompagné une grande partie de l'histoire.

De l'idée à la décision : le parcours d'un projet

Aménagement d'un espace, amélioration d'un service, réalisation de travaux... Alors que la nouvelle équipe municipale est installée depuis le printemps, nous revenons ici sur le processus de décision municipale. Un projet suit plusieurs étapes avant d'être validé. Chacun peut ainsi apporter son expertise et son avis. Voici les quatre étapes indispensables.

1 L'IDÉE OU LE PROJET APPARAÎT

Tout commence par un besoin ou une proposition



Le sujet est orienté vers la commission compétente en fonction du thème

2 LA COMMISSION RÉFLÉCHIT ET DONNE SON AVIS

La mairie dispose de 4 commissions* qui travaillent par domaine.

La commission ne prend pas de décision. Elle permet de :



Présenter le projet



Poser les questions



Consulter l'agent référent



Etudier l'aspect technique et financier



Donner un avis

3 LE BUREAU MUNICIPAL EXAMINE LE SUJET

Il adopte une vision plus globale de la commune en tenant compte de l'avis de la commission



14 élus

8 adjoints + 6 conseillers délégués



Cohérence avec les priorités



Moyens financiers



Conséquences juridiques, techniques, etc



Impact pour les habitants

4 LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Lorsque le dossier est prêt, il est présenté au conseil municipal où le projet fait l'objet d'une délibération soumise au vote.



**Délibération
=
Décision**

* Les quatre commissions : Aménagement et transitions, Services à la population, Attractivité, citoyenneté et vie locale, Fonctionnement et ressources.

MAIRIE

La commune bien représentée dans les instances locales

La commune est représentée dans les instances communautaires et extérieures afin de faire entendre la voix de Pipriac dans les décisions qui concernent la commune.

Redon Agglomération

L'instance communautaire est Redon Agglomération. Pipriac y est représentée par trois élus :

- **le maire Franck Pichot**, cinquième vice-président délégué aux mobilités et aux transports ;
- **Jean-Luc Lévesque**, conseiller délégué à la transition écologique ;
- **Brigitte Mellerin**, déléguée Communautaire.

Environnement et énergie

- **SMICTOM** : Jean-Luc Lévesque est le président du syndicat mixte en charge de la gestion des déchets.
- **Syndicat départemental d'énergie** : Franck Pichot représente Pipriac.
- **SIVU gaz Brocéliande Vilaine, syndicat intercommunal organisant la distribution publique de gaz** : Jean-Yves Glémau et Jean-Luc Lévesque sont délégués titulaires.
- **Société Landiset (projet éolien à Saint-Ganton)** : Franck Pichot est membre du conseil de direction et Jean-Yves Glémau membre du collège « collectivités ».
- **Energie du Canut à l'Oust** : Franck Pichot est membre du conseil d'administration.

Sport et associations

- **Office intercantonal des sports** : Jean-Pierre Frangeul et Mathieu Paumier (délégués titulaires) ; Bettina Desilles et Alain Ducloyer (suppléants).

Autres

- **CNAS 35, Centre de gestion et Agence France locale** : Tifenn Le Guyader.
- **Correspondant défense, incendie et secours** : Fabien Leroux.
- **Agence d'attractivité** : Franck Pichot.

Les délégués Emploi, social et santé

- **Conseil de vie sociale du Foyer Les Glycines** : Maud Feniet.
- **Conseil d'administration de la maison de retraite Ker Joseph** : Danielle Senninger, Nicolas Gorin, Aurélien Huet.
- **Iloz** : Nicolas Thouzeau, Aurélien Huet, Maud Feniet.
- **Tézéa** : Jean-Luc Lévesque.
- **Mission locale du Pays de Redon** : Mathieu Paumier, Aurélien Huet.
- **Aide Emploi service** : Brigitte Mellerin et Nicolas Thouzeau.
- **Coopération partenariale des Pays de Vilaine** : Maud Feniet.
- **Mobisol** : Jean-Claude Lubert.

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES OU FACULTATIVES

D'autres organes de réflexion pour les élus

En plus des quatre commissions évoquées sur la page précédente, la mairie compte aussi d'autres comités réglementaires ou facultatifs : la commission d'appel d'offres, la commission de contrôle des listes électorales, la commission des impôts directs, une commission consacrée aux marchés publics et un groupe de travail dédié au projet d'extension de la Maison de santé.

MOBILITÉ

Un itinéraire vélo entre le bourg et l'étang des Quatre vents va être aménagé

Bonne nouvelle pour les cyclistes qui souhaitent rejoindre l'étang des Quatre Vents : le principe d'un itinéraire vélo reliant le bourg à l'espace naturel a été validé.

L'itinéraire empruntera principalement de petites routes peu fréquentées, en passant par le village de La Grée. Des panneaux signalétiques et des marquages au sol permettront de s'orienter à l'aller comme au retour. Une subvention du Département a été obtenue pour ce projet. Les travaux seront réalisés début 2027, pour permettre de profiter du printemps à l'étang.

Cet itinéraire pourra aussi être emprunté par les cyclistes souhaitant se rendre à Saint-Ganton : la commune de Saint-Ganton a prévu de poursuivre la signalisation de son côté.



Des vélos pour les entreprises et associations de Pipriac

Vous faites partie d'une entreprise ou d'une association et vous souhaitez mettre à disposition des vélos pour vos collaborateurs ?

La mairie propose de vous prêter deux vélos à assistance électrique, pour sensibiliser vos salariés à ce mode de déplacement, sur leurs trajets domicile-travail ou leurs trajets professionnels en journée. Le prêt est gratuit et dure 6 mois, renouvelable suivant les besoins.

Contact : chargededeveloppement@mairie-pipriac.fr

ADMR

Bouger et travailler sa mémoire : des rendez-vous pour les seniors

Pour les 60 ans et plus, l'ADMR de Pipriac propose régulièrement des rendez-vous pour se rencontrer, bouger, travailler sa mémoire et partager un moment convivial : ateliers « Cuisine et santé cognitive » (13 novembre, 18 décembre 2026 ; 15 janvier, 12 février, 9 avril et 25 juin 2027) ; Sport Santé (5 novembre, 3 décembre 2026 ; 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 13 mai et 3 juin 2027) et « Bistrot Mémoire » (16 octobre, 20 novembre, 11 décembre 2026, 15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 21 mai et 18 juin 2027) avec des activités autour de la cuisine, du mouvement, des jeux, des souvenirs et du lien social.

De septembre 2026 à juin 2027, plusieurs rendez-vous sont proposés chaque mois. Réservation obligatoire au 02 99 34 45 44 ou pipriac.asso@admr35.org

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Les règles d'aménagement vont être redéfinies

En 2024, les 31 communes de Redon Agglomération ont décidé de se doter d'un document d'urbanisme commun, au lieu des 31 documents communaux différents. Le Plan d'Urbanisme intercommunal sera à terme le document stratégique et réglementaire qui définira les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols pour les 10 à 15 prochaines années. Son élaboration prend plusieurs années et le document devrait être approuvé en 2028.



À quoi sert un PLUi ?

- Organiser le développement du territoire
- Préserver le cadre de vie
- Faciliter les mobilités et la vie quotidienne
- Répondre aux défis environnementaux
- Donner un cadre clair aux projets de demain

OÙ EN EST LE PROJET ?


2024

Les 31 communes décident d'élaborer un document commun. Un **diagnostic lancé** jusqu'en 2026 : Quels sont les enjeux ? Où en est le territoire ?


2026

Les **orientations générales** définies par les 31 communes sont présentées autour de 3 axes. La concertation porte sur les projets et actions à mettre en œuvre jusqu'en 2027.


**2027
2028**

L'**enquête publique** sera lancée en 2027 et 2028. Le PLUi devrait ensuite être approuvé en 2028 par le conseil communautaire de Redon Agglo.

Et en attendant 2028 ?

Le document d'urbanisme communal (PLU) est toujours en vigueur. La seule différence est qu'il **sera désormais possible de temporiser certains projets d'urbanisme** qui consomment trop de foncier naturel ou agricole, en attendant l'approbation des nouvelles règles.



TROIS GRANDES ORIENTATIONS POUR LE TERRITOIRE DE REDON AGGLOMÉRATION

AXE 1 UN TERRITOIRE RAYONNANT ET CONNECTÉ

- Conforter les activités économiques pour faciliter l'accès à l'emploi
- S'appuyer sur l'offre ferroviaire et les mobilités durables comme leviers de développement de la proximité et du lien entre communes

AXE 2 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

- Affirmer un maillage territorial bénéficiant à toutes les communes et garant de la qualité de vie
- Diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins de tous

AXE 3 PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES

- Révéler un socle écologique, paysager et patrimonial garant de l'identité du territoire
- Agir pour un territoire résilient dans la gestion des ressources, l'adaptation et la transition énergétique

Pour plus d'infos :



CIMETIÈRE

Renouvellement d'une concession funéraire : la marche à suivre

Lorsque votre concession funéraire arrive à son terme, vous disposez d'un délai légal pour procéder à son renouvellement afin de conserver le sépulcre familial.

Quand effectuer la démarche ?

• **Délai :** Vous pouvez renouveler la concession à son échéance, et vous disposez d'un délai maximal de 2 ans après la date exacte d'expiration pour effectuer la démarche.

• **Conséquence en cas d'oubli :** Passé ce délai de 2 ans, la commune a le droit de reprendre le terrain, d'exhumer les restes et de les transférer à l'ossuaire communal.

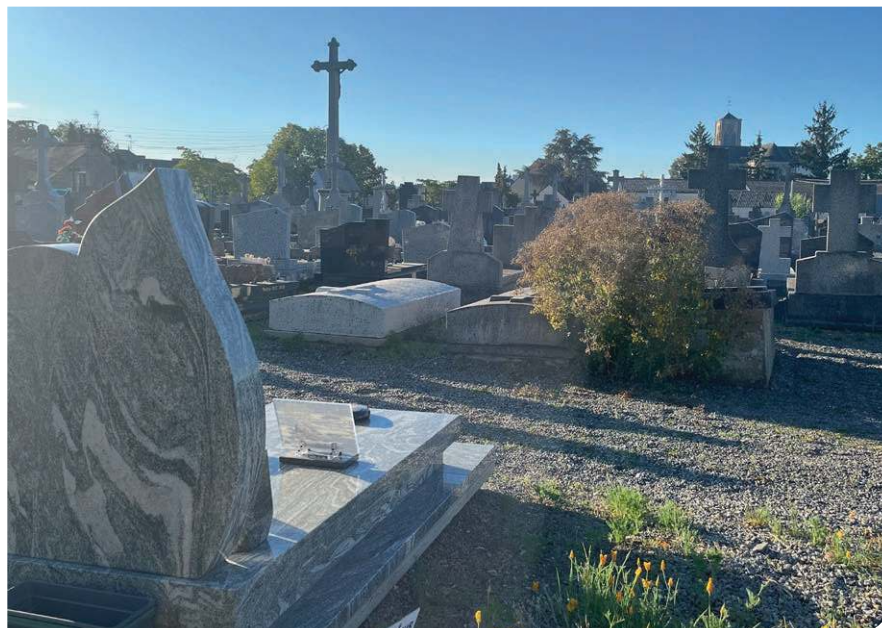
Qui peut renouveler la concession ?

- Le titulaire initial de la concession.
- En cas de décès du titulaire, ses ayants droit (héritiers : conjoint, enfants...).

Si la demande faite par un descendant est de ne pas renouveler la concession, l'accord des ayants droits doit être requis.

Où s'adresser ?

La démarche s'effectue directement auprès de la mairie de la commune où se situe le cimetière (et non



celle du domicile du défunt ou du demandeur). Service à contacter : le service de l'état civil / affaires funéraires.

Combien cela coûte-t-il ?

• **Tarifs :** Le prix est fixé librement par le conseil municipal. Il varie selon la durée choisie (15, 30 ou 50 ans).

• **Effet rétroactif :** Le tarif appliqué est celui en vigueur au moment de la demande, mais la nouvelle période repart à la date exacte de l'échéance de la concession (et non à la date du paiement).

LES RÈGLES D'ENTRETIEN DE LA CONCESSION FUNÉRAIRE

Le concessionnaire (ou ses ayants droit) a le devoir d'assurer le bon état de la tombe. Cela comprend le nettoyage, le désherbage, le démoussage, la consolidation du monument et la réparation des fissures. La commune assure uniquement l'entretien des espaces communs du cimetière (allées, espaces verts généraux) et veille à la sécurité globale du site.

Si une sépulture est abandonnée ou dégradée au point de présenter un risque de sécurité (effondrement, chute de pierre) :

1. La mairie établit un constat d'abandon sur place.
2. Un procès-verbal est notifié aux ayants droit (ou affiché en mairie/cimetière si la famille n'est pas joignable).
3. Un délai d'un an est accordé pour exécuter les travaux.
4. Sans intervention à l'issue du délai, la commune peut engager une procédure de reprise de concession.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Jeux, chasse au trésor, animation japonaise : les projets des jeunes élus sur les rails

Désignés il y a un an, les élus du Conseil municipal des jeunes se réunissent régulièrement pour avancer sur leurs projets respectifs, supervisés par Mathieu Paumier, conseiller délégué à la jeunesse.

Les élus du Conseil municipal des jeunes avaient fait campagne auprès de leurs camarades à l'automne 2025 en présentant leurs projets sur des affiches dédiées.

Désormais installés, les jeunes conseillers n'ont pas oublié leurs promesses et se sont attelés à réaliser les projets pour lesquels ils ont été élus.

Plusieurs d'entre eux sont en cours de concrétisation. Il s'agit notamment de proposer des animations ouvertes à tous : autour de jeux géants, d'une chasse au trésor, du retro gaming (jeux vidéo anciens) ou autour de la culture japonaise qui devrait se faire en lien avec l'Îlot de la Minoterie et sa médiathèque.



Quant au projet de plus grande envergure, il s'agit d'une réflexion lancée autour d'un nouveau jeu dédié aux enfants de 9 à 13 ans

à imaginer sur l'aire récemment aménagée près du ruisseau du Fougeray. À suivre !

ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

L'équipe périscolaire en place pour l'année



L'équipe du service périscolaire de l'école Jean de la Fontaine a fait sa rentrée de septembre avec de nouveaux visages : Nolwenn Boussin, Maud Faou et Cindy Volckaert viennent compléter l'équipe composée de Maéva Dondaine, Hélène Brun et Annabelle Houeix, agents déjà présents lors de la précédente année scolaire. Au service restauration scolaire, Anaïg Buczek travaille en binôme avec Mathilde Chauvy.

FUTUR LOTISSEMENT DE LA CONNELAIS

Une future zone d'habitat au plus près de la nature et des services du quotidien

Situé à proximité du centre-bourg et du ruisseau du Fougeray, le lotissement de la Connélais est commercialisé dès ce mois d'octobre. La construction des habitations pourra débuter au deuxième trimestre 2027.

52 terrains à bâtir

Le lotissement propose 52 lots libres de constructeur, ainsi que l'implantation d'un collectif.

Les terrains, d'une superficie comprise entre 229 et 493 m², ont été conçus avec des orientations permettant de profiter au mieux des espaces extérieurs et de préserver l'intimité des futurs habitants.

Déplacements doux et aménagements paysagers

Pensé comme un quartier à taille humaine, le projet de lotissement de la Connélais accorde une place importante à la qualité paysagère, aux espaces végétalisés et aux déplacements doux.

Des cheminements piétons permettront notamment de rejoindre facilement le centre-bourg et les équipements de proximité. Le projet prévoit également une présence importante du végétal ainsi que des aménagements paysagers autour du ruisseau du Fougeray.



Le lotissement de la Connélais sera situé à proximité du bourg et dans un cadre privilégié près des chemins de mobilité douce et des aires de jeux dédiées aux enfants.

Le projet s'inscrit dans la continuité des aménagements de la commune, avec une attention particulière portée à la qualité du cadre de vie et aux mobilités actives.

de son offre résidentielle et souhaite permettre à de nouveaux ménages de s'installer à Pipriac, d'y construire leur maison et de s'investir durablement dans la commune.

Un projet pour accueillir de nouveaux habitants

Avec ce nouveau quartier, la commune poursuit le développement

À retenir

- 52 lots libres de constructeur
- 229 à 493 m² par terrain
- À partir de 24 900 € TTC
- Livraison prévisionnelle : 2e trimestre 2027
- Commercialisation : à partir de mi-octobre 2026
- Donner un cadre clair aux projets de demain



Vous souhaitez en savoir plus ?

L'ensemble des documents relatifs au lotissement — règlement, cahier des charges, plans, modalités de réservation... — est disponible sur le site : www.mairie-pipriac.fr ou par mail : lotissement@mairie-pipriac.fr ou auprès de la mairie pour toute information complémentaire.

Scannez le QR code pour accéder directement à la page du site internet de la mairie consacrée au projet



ÎLOT DE LA MINOTERIE

Quels services à l'agence postale ?

Depuis juin 2026, le bureau de poste de Pipriac est fermé dans le cadre de la réorganisation du service postal sur la commune. La mairie a souhaité ouvrir une agence postale dans la foulée au sein de l'Îlot de la Minoterie afin de garantir l'accès au service.

L'Agence postale communale de Pipriac propose plusieurs services de proximité à l'image de l'ancien bureau de poste.



Courrier et colis

- Vente de timbres et de produits d'affranchissement
- Vente d'enveloppes et d'emballages préaffranchis
- Dépôt et envoi de courriers et colis
- Retrait de colis
- Services d'affranchissement
- Services pour certains envois Chronopost

Réexpédition du courrier

- Souscription d'un contrat de réexpédition
- Suspension ou consultation d'un contrat de réexpédition

Services bancaires

- Retrait d'espèces, dans la limite d'un dépannage financier
- Versement d'espèces

Ces opérations sont accessibles uniquement au titulaire du compte ; les opérations par procuration ne sont pas possibles.

Téléphonie mobile

- Vente de cartes mobiles sans engagement, selon les disponibilités en agence.

Les horaires de l'agence postale

- Mardi : 10 h - 12 h 30
- Mercredi : 10 h - 12 h 30 ; 14 h - 17 h
- Jeudi : 14 h - 17 h
- Vendredi : 10 h - 12 h 30 ; 14 h - 17 h
- Samedi : 10 h - 12 h 30

RAPPEL : déchets sauvages

>>>
150 €

C'est le montant de la contravention qui peut être adressée à toute personne déposant illégalement des déchets dans la nature ou sur tout autre site non prévu à cet effet. La commune a décidé d'instaurer cette amende forfaitaire en 2024. Elle a déjà eu l'occasion de dresser des procès-verbaux en ce sens après avoir relevé l'identité des personnes responsables de ces dépôts.



PRÉVENTION DES RISQUES

La commune veille sur la défense incendie

Alors que les incendies ont marqué les esprits et les paysages cet été, focus sur le système de défense incendie mis en place à l'échelle de la commune. Une compétence municipale peu connue qui nécessite pourtant un investissement important.



Récemment, un poteau incendie a été remplacé place de la Mairie.

Au même titre que l'éclairage public ou que l'entretien de la voirie, la commune assure le service de défense extérieure contre l'incendie. Depuis 2019, dès qu'un permis de construire est déposé en mairie, la défense incendie du secteur est contrôlée. Si elle est inexistante, elle doit être créée par la mairie ou l'aménageur d'un lotissement.

90 % du bourg équipé

Poteau incendie relié au réseau d'eau ou réservoir citerne sous bâche : deux systèmes de défense incendie existent.

À ce jour, 90 % du bourg dispose d'un dispositif de défense à incendie

à proximité immédiate, à moins de 200 mètres des habitations.

Un plan communal dédié est tenu à jour par les services de la mairie. Il identifie notamment les zones suffisamment défendues contre l'incendie et celles où le dispositif est inexistant ou trop éloigné afin d'anticiper les aménagements prioritaires à venir.

Dans certains secteurs de la commune, un dispositif spécifique n'est toutefois pas nécessaire, notamment lorsqu'il est moins efficace que l'intervention sur place d'un camion-citerne des sapeurs-pompiers, parfois plus adapté au contexte.

Un critère d'urbanisation déterminant

Le critère de protection incendie participe également à définir l'évolution des documents d'urbanisme.

Une zone insuffisamment défendue contre l'incendie sera ainsi plus difficilement constructible, compte tenu des aménagements nécessaires à prévoir pour protéger une potentielle habitation.

Deux systèmes de défense

Les dispositifs de protection incendie sont installés en fonction de la configuration des lieux et des besoins en eau en cas de départ de feu.

« Les poteaux incendie sont privilégiés, notamment en centre-ville, mais si le calcul hydraulique conclut à un manque de débit, une bache doit alors être posée », explique Kevin Messé, responsable du pôle aménagement de la mairie.

Trois réservoirs souples sont installés dans la commune et leur entretien est assuré par les services municipaux, notamment par le service des espaces verts pour les abords de chaque installation. Les poteaux incendies détériorés sont également remplacés par la mairie lorsque cela s'avère nécessaire.



Une bache incendie située sur la commune, à la Perdrilais.



Une information

FACE AUX RISQUES NATURELS

La mairie a l'obligation d'informer les citoyens sur les risques naturels et à ce titre, elle met à leur disposition un Document d'information communal sur les risques majeurs. La commune s'est également dotée d'un Plan communal de sauvegarde, qui définit l'organisation de la mairie en cas d'événement majeur, les moyens mobilisables, les procédures d'alerte et la coordination avec les services de secours.

Il permet à chacun de mieux connaître :

- Inondations, feux de forêt, mouvements de terrain, risques industriels...;
- Les mesures de prévention mises en place par la commune ;
- Les consignes de sécurité à suivre en cas d'alerte ou d'accident ;
- Les numéros utiles et les dispositifs d'alerte.

Pour en savoir plus :

www.mairie-pipriac.fr/risques-majeurs/



12 000 €

DE BUDGET
ANNUEL

Entre 2021 et 2026, le budget annuel de mise aux normes du système de défense incendie a représenté un coût moyen annuel de 12 000 € pour la commune.

Ce budget est consacré essentiellement à la dépose et à la pose de nouveaux poteaux incendie et de dépenses annexes (pose de signalisation, gravier, remplissage de citerne de défense incendie...).



PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

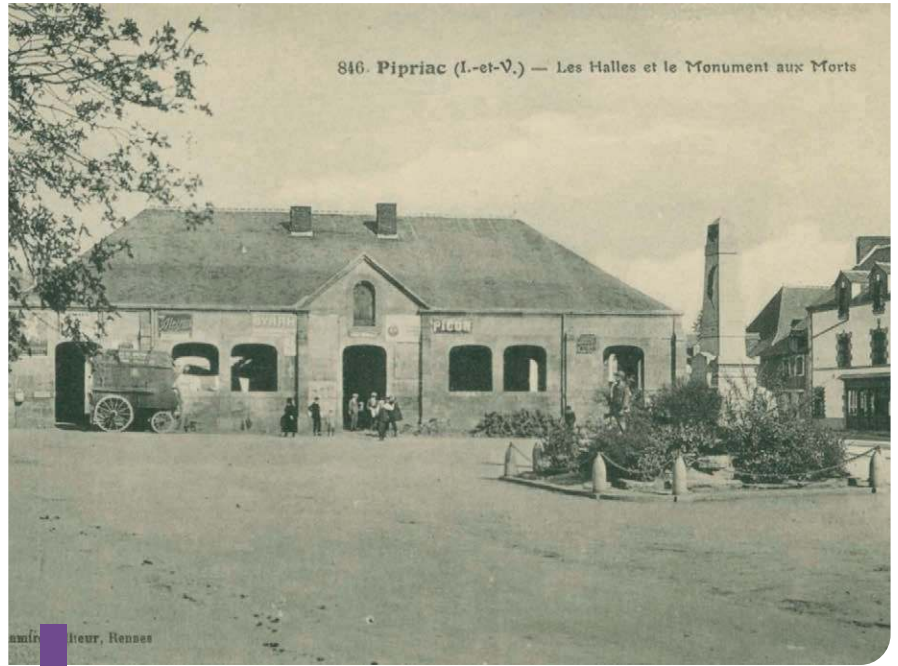
A Pipriac, un homme sur dix meurt au combat

À l'approche du 11 novembre, les noms des 166 Pipriatins morts pendant la Grande Guerre rappellent le lourd tribut payé par la commune. Dans *Histoire et patrimoine de Pipriac*, Albert Poulain et Albert Delamarche racontaient comment quatre années de guerre ont bouleversé la vie du village et de ses habitants.

Lorsque la France et l'Allemagne entrent en guerre en août 1914, Pipriac est immédiatement touchée par la mobilisation. Sur les 31 conscrits de la classe 1914, 23 sont déclarés « bons pour le service ».

Le départ des hommes bouleverse les campagnes : « La mobilisation prive les campagnes de main-d'œuvre. Ce sont les femmes qui prennent le relais pour les travaux des champs. »

Les femmes participent également à l'effort de guerre. Durant l'hiver 1914, la paroisse de Pipriac fait parvenir au front « quatre gros ballots de lainage pour les soldats », ce qui lui vaut une citation à l'ordre du jour de la *Semaine religieuse* du diocèse.



Les anciennes halles et le Monument aux Morts vers 1925.
Le monument inauguré en 1922 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine).

“

Cette terrible guerre fauche dans la fleur de l'âge toute la jeunesse du pays.

Mais les nouvelles du front sont bientôt dramatiques. Dès le 31 août 1914, Armand Héligon, du bourg, tombe en Belgique. Albert Quelard meurt ensuite des suites de ses blessures. Au fil des années, la liste des victimes s'allonge. « Cette terrible guerre fauche dans la fleur de l'âge toute la jeunesse

du pays », écrivent les auteurs. Albert Delamarche et Albert Poulain. Dans leur ouvrage, ils dressent la liste des Pipriatins morts au cours du conflit : 166 noms pour une population d'environ 3 000 habitants, soit « plus d'un homme sur dix ».

Le 11 novembre 1918 apporte enfin le soulagement de l'armistice. Mais la joie de la paix reste indissociable du deuil.

« Tout le monde accueille avec soulagement l'armistice du 11 novembre 1918, qui met fin à toutes ces souffrances... » écrivent les deux historiens locaux, avant d'ajouter : « À la joie de la paix et du retour des prisonniers, se mêle un sentiment de tristesse. » Car « tous ont un père, un mari, un

enfant, un frère ou un ami qui ne reviendra pas. »

À Pipriac, comme partout en France, le 11 novembre marque donc à la fois la fin des combats et le début d'une longue mémoire. Celle d'une génération sacrifiée, dont les noms continuent de rappeler, plus d'un siècle après, le prix humain de la Grande Guerre.



COMMÉMORATION

La commémoration du 11 Novembre aura lieu le dimanche 8 novembre à 12 h au Monument aux morts.

Ouvert à tous.

AGENTS D'ACCUEIL

Un quotidien qui ne manque pas de diversité

À l'accueil de la mairie, aucune journée ne ressemble tout à fait à la précédente. Un mariage à préparer, une demande de carte d'identité, un problème de chien errant, un nid de frelons, une question sur le cimetière ou simplement un habitant qui cherche le bon interlocuteur : Isabelle David, en poste depuis 2022 à la mairie, nous explique ses missions.

Les journées se suivent et ne se ressemblent pas à l'accueil de la mairie de Pipriac. « Nous intervenons sur un panel assez large de sujets en lien avec les demandes des habitants qui nous appellent ou se rendent en mairie : état-civil, un chien qui divague, une demande administrative à boucler, une association qui organise un événement », explique Isabelle David, qui fait partie des trois visages que les habitants croisent au guichet de la mairie, avec Céline Salmon et Marie Esnault.

Urbanisme, social, cimetière... : des agents polyvalents

Trois agents qui ne se cantonnent pas à cette mission déjà variée d'accueil du public. « Pour ma part, lors des deux demi-journées de fermeture de la mairie, je travaille à la gestion du cimetière : remise au propre de toutes les concessions dans un fichier numérique, recherches avec l'élus sur les sépultures abandonnées, relance des ayants-droits, etc. ». Ces temps de fermeture sont aussi consacrés à la gestion des dossiers qui ne peuvent pas être bouclés pendant l'accueil du public.

Quant à Céline Salmon, ses missions sont également diversifiées avec la gestion du CCAS, de l'agence postale située à l'Îlot de la Minoterie et de l'attribution des titres d'identité. Tout comme Marie Esnault, qui accueille les usagers au service des titres d'identité et vient en renfort sur les questions d'urbanisme.



Isabelle David et Céline Salmon accueillent les usagers au quotidien à la mairie de Pipriac, sur place ou par téléphone.

La journée type de l'agent d'accueil commence par un relevé de la boîte mail, la consultation du répondeur, du courrier. « Des demandes en tous genres nous arrivent. Elles peuvent être gérées en direct ou transmises à l'agent ou l'élus concerné. Toutes les demandes en mairie sont tracées via un logiciel qui est ensuite généralement consulté dans la journée pour pouvoir traiter le sujet selon son degré d'urgence ». Parmi les demandes les plus récurrentes, « l'état-civil, qui peut concerner les mariages, les baptêmes républicains, le Pacs... Mais aussi les questions en lien avec la vie associative, les demandes d'urbanisme et les problèmes de voisinage, du basique au plus grave. »

Dessujets qui n'ont pas de lien avec la mairie y arrivent parfois : demandes privées, renseignements pour un

numéro de téléphone ou parfois pour discuter... « Les usagers ont parfois du mal à connaître le bon interlocuteur sur les sujets entre le Smictom pour les déchets, le Centre départemental d'action sociale, le syndicat d'eau... »

Un poste de service au public « riche et diversifié », où il faut être polyvalent et « connaître beaucoup d'informations. Parfois, on ne sait pas tout et on préfère faire des recherches avant de répondre. Même si certaines personnes sont parfois pressées et parfois mécontentes, on essaie toujours de répondre avec l'art et la manière, en gardant le sourire ».

Afin de vous faire découvrir les métiers de la mairie, cette rubrique sera renouvelée à chaque numéro.

ILOT DE LA MINOTERIE

Les Amis de l'Îlot souhaitent associer les habitants à la dynamique du lieu

Créée récemment par des usagers et habitants attachés à l'Îlot de la Minoterie, l'association Les Amis de l'Îlot de Pipriac souhaite contribuer à faire vivre ce lieu et à accompagner l'équipe dans ses nombreuses activités.

Tous les membres de cette toute nouvelle association partagent un même constat : ils fréquentent l'Îlot de la Minoterie, apprécient ce lieu et souhaitent participer à son dynamisme.

« On est usagers de l'Îlot, on aime le faire vivre et on a envie d'aider les agents », explique Enora Krystkiewicz, qui anime notamment des jeux de société avec Charles Hodlerer, médiathécaire et animateur numérique. Alain est bénévole à la bibliothèque depuis sa mise en place et a participé à différents groupes de travail. Denis, musicien, utilise régulièrement l'Îlot pour ses activités : « C'est un lieu que j'utilise, je trouve normal de participer à le faire vivre. »

L'association compte aujourd'hui six membres au conseil d'administration. Denis Maghin, président, Alain Louvel, trésorier, Enora Krystkiewicz, secrétaire, ainsi qu'Éric Rigaud sont les membres fondateurs lors de la constitution de l'association.

Des bénévoles en appui pour faire vivre le lieu

L'objectif des Amis de l'Îlot est de soutenir l'équipe de la Minoterie, notamment lorsque les ressources humaines ne permettent pas de tout assurer. Cela pourra passer par



Alain Louvel, Enora Krystkiewicz et Denis Maghin sont allés à la rencontre des habitants lors du dernier forum des associations.

l'accueil des spectacles, la billetterie, la logistique, l'organisation des repas des artistes, la tenue du bar, l'aide lors des temps forts, des ateliers ou encore les permanences à la bibliothèque.

L'association souhaite également proposer de nouvelles animations, en lien avec les autres associations de la commune. Jeux de société, jeux de rôle, jeux « Picore », musique, bals traditionnels ou rencontres entre habitants : les idées ne manquent pas.

Des commissions pourront être créées autour de différents thèmes, comme l'animation ou la logistique,

en associant les membres de l'association et l'équipe de l'Îlot.

Les Amis de l'Îlot souhaitent avant tout ouvrir largement l'association aux habitants et permettre à chacun de participer, selon ses envies et ses disponibilités.

L'ambition est simple : faire de l'Îlot un lieu toujours plus vivant, partagé et investi par les habitants.

Vous avez envie de proposer une animation, de donner un coup de main ou simplement de participer à la vie de l'Îlot ? Les Amis de l'Îlot vous invitent à les rejoindre !

CONTACTEZ LES AMIS DE L'ÎLOT

Vous avez envie de proposer une animation, de donner un coup de main ou simplement de participer à la vie de l'Îlot ? Les Amis de l'Îlot vous invitent à les rejoindre !

Contact : Denis Maghin au 06 32 47 54 50 ; adip@orange.fr



ENTREPRISE

La SBE voit plus grand avec sa future usine à Pipriac

Pour ses 50 ans, la Société Bretonne d'Étiquettes (SBE) regarde vers l'avenir. Créée en 1976, l'entreprise prévoit de déménager à l'été 2027 dans sa nouvelle usine, actuellement en construction dans la zone des Vallées du Couchant.

« Depuis 25 ans, nous sommes installés dans un bâtiment qui n'était pas industriel à la base, mais commercial, et nous nous sommes adaptés à la situation. Aujourd'hui, au regard du développement de l'entreprise, nous investissons plus de trois millions d'euros dans un nouveau bâtiment afin de nous équiper pour répondre aux exigences de nos clients », explique Olivier Lottin, directeur général de la SBE, qui compte aujourd'hui 49 salariés.

De nombreux industriels font aujourd'hui confiance à la SBE, qui leur fournit des étiquettes adaptées à leurs produits. L'entreprise évolue dans un secteur très concurrentiel et doit régulièrement faire évoluer son outil de production pour répondre aux nouvelles attentes du marché.

L'usine actuelle compte cinq lignes de production. À terme, le nouveau bâtiment pourra en accueillir huit. L'entreprise investit également régulièrement dans de nouvelles machines et dans le renouvellement de son outil de travail.



Le futur site de la SBE.

« Plus de 400 entreprises en France sont sur le même créneau. Il faut sans cesse se renouveler, et cela passe notamment par de nouveaux labels de qualité », souligne Olivier Lottin.

La SBE vient par ailleurs de fusionner avec BS Synergie Étiquettes, une entreprise qui était installée à Guichen. Cette opération accompagne le développement de la société. « Nous avons récemment recruté un troisième commercial afin de développer les liens avec notre clientèle. Nous mettons également en place une équipe de nuit pour répondre à la demande importante du moment », précise le directeur général.

Avec cette nouvelle usine, la SBE entend poursuivre son développement tout en consolidant son implantation locale. Le futur bâtiment permettra notamment de « pérenniser des emplois à Pipriac », alors que les salariés de l'entreprise résident essentiellement dans le bassin de vie de la commune.

CONCOURS

Trophées des commerces : les habitants de Pipriac ont la parole !

Pour la première fois, les Trophées du commerce et de l'entrepreneuriat du Pays de Redon invitent les habitants des 31 communes du territoire à mettre à l'honneur leurs commerces préférés. À Pipriac, chacun peut participer à cette première phase en votant jusqu'au 8 novembre pour les professionnels qui font vivre le commerce local, dans trois catégories : commerce préféré, produits de bouche et commerçants de plein-air ou non sédentaires. Une belle occasion de valoriser celles et ceux qui, au quotidien, contribuent à l'animation, à l'attractivité et à la vitalité de notre commune.

Le concours, organisé par les Infos de Redon et Actu.fr, ne s'arrête pas là ! Une seconde phase sera consacrée aux Trophées de l'entrepreneuriat. Un jury sélectionnera les candidats potentiels puis désignera trois lauréats dans les catégories innovation technologique, innovation sociale, RH et RSE, et développement durable.

Habitants de Pipriac, à vous de jouer ! Soutenez votre commerce préféré et faites rayonner les acteurs locaux qui font vivre notre territoire.

Scannez le QR code pour voter en ligne.



REPRISES, NOUVELLES ENTREPRISES

L'Hivernage des salines s'installe à Pipriac

Nouvelle entreprise à Pipriac, L'Hivernage des Salines propose depuis avril 2026 des box de stockage sécurisés pour les particuliers et les professionnels. Déménagement, travaux, manque de place, archives, matériel ou mobilier : chacun peut louer un espace adapté à ses besoins, pour une courte ou une longue durée.

Le site de Pipriac propose trois formats de box : 5, 10 et 15 m², à partir de 60 € par mois. Les installations bénéficient notamment d'un site sécurisé, d'un accès facile en voiture et de la vidéosurveillance. La location est flexible, sans durée minimale, avec un préavis de départ d'un mois.

L'Hivernage des Salines, 9, rue des Dolmens ; tél. : 06 63 59 19 07 ;
bonjour@hivernagedessalines.fr ; site : www.hivernagedessalines.fr



L'entreprise propose des espaces de stockage.



Taïny Gouablin.

Bout'Chou Créa'Ny personnalise des objets pour les nouveau-nés

Taïny Gouablin a ouvert sa boutique dédiée aux créations pour la petite enfance le 21 septembre dernier. «Jusqu'ici, je fabriquais à la maison et je vendais mes produits en ligne. Avoir une boutique donne une visibilité à mes créations et permet aux parents de les voir en réalité». Doudous, bavoirs, anneaux de dentition, attache-tétine, etc. Les créations sont diverses et sont complétées par la broderie personnalisée. « J'ai investi dans une brodeuse après la demande de certains clients ce qui me permet de personnaliser divers objets du quotidien : plaids, carnets de santé, capes de bain...» Les clients peuvent ainsi repartir avec des cadeaux pour les nouveaux-nés en personnalisant sur place les créations déjà présentées ou en commandant leur objet sur mesure.

Bout'Chou Créa'Ny ; 1B rue du Général de Gaulle ;
boutchou.crea.ny@gmail.com ; 07 68 07 69 16.
Ouvert du lundi au vendredi.

Régis Cabassut prodigue ses conseils financiers et budgétaires pour tous les profils

Habitant Pipriac depuis 2023, Régis Cabassut exerce à son compte comme consultant en éducation financière et en pédagogie budgétaire au sein du réseau Inovea, qui regroupe des conseillers indépendants en gestion du patrimoine. «Mon métier est encore peu connu mais tend à se démocratiser. Avec moi, on parle de finances personnelles et d'investissement : un sujet souvent tabou où la peur de se tromper peut paralyser et faire qu'on épargne sans jamais investir», indique Régis Cabassut. « Nous savons tous épargner, mais face à l'inflation, cela ne suffit plus. C'est là que j'interviens. Mon approche est avant tout humaine : en écoutant, rassurant et en donnant l'élan pour avancer. » Le contact se fait en trois étapes : projets de vie, « coaching budgétaire » et une stratégie d'investissement sur mesure. «Je ne vends aucun produit : mon rôle est d'expliquer, de guider et de permettre de choisir de manière éclairée. Nul besoin d'être riche pour être accompagné ! Mon objectif : rendre l'éducation financière accessible à tous».

Régis Cabassut : 06 72 92 07 44 ; regis.cabassut@rc-consulting-patrimoine.fr



Régis Cabassut.

L'œil d'Ellen : photographe à Pipriac et alentours

Installée à Pipriac, Hélène Fabre est photographe indépendante et propose aux particuliers de réaliser des séances photo sur réservation pour immortaliser leurs grands moments de vie dans la commune et ses alentours : famille, couple, portrait, grossesse, naissance, etc. « *Je propose des séances photo naturelles et spontanées, en extérieur ou à votre domicile, pour immortaliser les moments qui comptent et créer des images qui vous ressemblent* », souligne la professionnelle.

L'œil d'Ellen : loeildellen@gmail.com; Instagram : @loeildellen.



Hélène Fabre.

AccoNum conseille entreprises et associations pour leurs projets numériques

AccoNum
sécurise vos
Projets Web

Frédéric Houttemane vient de créer la société AccoNum, basée à Pipriac. L'entreprise propose des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisées dans les projets web et la communication digitale. Elle accompagne les PME, TPE, associations et organismes publics dans le cadrage, le pilotage et le contrôle qualité de leurs projets numériques. « *Nous formalisons des expressions de besoins et des cahiers des charges* », précise Frédéric Houttemane. « *Nous rédigeons aussi des recommandations étayées et pouvons coordonner différents intervenants autour d'un projet* », explique le dirigeant qui dispose de 25 années d'expérience dans le milieu numérique en ayant

travaillé dans divers secteurs d'activité : presse et média, télécoms, santé, environnement, e-commerce. « *AccoNum permet à nos clients de maîtriser les coûts de leurs projets numériques, de réduire les risques d'erreur et de retard tout en améliorant la qualité des livrables* ».

AccoNum ; site web : <https://aconum.fr> ; Contact : contact@aconum.fr



EN BREF :

Ça bouge côté commerces :

- **Le restaurant « Chez Ali »** a déménagé de son ancien local situé au 4, rue de l'Avenir et occupe désormais le local commercial du 29, place de Verdun, qui fait l'angle avec la rue Pasteur. Le restaurant est spécialisé dans la restauration rapide : kebab, tacos, grill.
- **Un nouveau food-truck** a récemment fait son apparition à Pipriac, chaque semaine, place de Verdun. « Chez Yo' », tenu par Yoann Bertin, de Guémené-Penfao, propose ainsi des viandes de bœuf grillées à la flamme chaque mardi soir et mercredi midi.
- **Lavanderia, la blanchisserie de TEZEA** ouvre ses portes au 24 place de la Libération (ancienne Poste) pour le linge de maison des particuliers et des professionnels. Le transfert est prévu pour ce mois d'octobre 2026. Les horaires d'ouverture pour les professionnels restent inchangés et les horaires au public sont : mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30 et samedi de 9 h à 13 h. Ou sur rendez-vous au 06 02 45 06 07.

Greg LeMond en vedette du critérium des Champions d'hier

Pipriac accueille une nouvelle fois les grandes figures de l'histoire du cyclisme à l'occasion du Critérium des Champions d'hier !



Greg LeMond en compagnie d'Arsène David, initiateur du rendez-vous.

CHAMPIONS D'HIER

Samedi 17 octobre

Rue du Blé noir

Accès gratuit



• **Dès 11 h** : Bourse aux collectionneurs (maillots, revues,...)

• **14 h** : Départ pour un tour d'honneur de la rue du Blé noir.

• **15 h** : Départ de la course.

Pipriac accueille une nouvelle fois les grandes figures de l'histoire du cyclisme à l'occasion du Critérium des Champions d'hier !

Pour cette édition 2026, le public aura le plaisir de rencontrer Greg LeMond, triple vainqueur du Tour de France et premier Américain à remporter la Grande Boucle.

« J'ai rencontré Greg LeMond en 2017 à Utah Beach lors d'une étape du Tour de France et je lui avais parlé du critérium. Je l'ai relancé l'année

dernière pour lui proposer de faire l'édition 2026 et il s'y est engagé », explique Arsène David, qui a fondé cet événement.

« Greg LeMond a donné une liste d'équipiers et de coureurs qu'il souhaitait revoir et qu'il a contacté aussi de son côté. Il a hâte de venir et il est très content de participer à un événement comme celui-là. »

De nombreux cyclistes qui ont été parmi ses coéquipiers durant sa carrière seront ainsi présents

et plusieurs nations seront représentées : Etats-Unis, Italie, Espagne, France, Belgique, Pays-Bas, etc.

Parmi les grands noms du cyclisme, on pourra notamment compter sur Bernard Hinault, Bernard Thévenet, Joop Zoetemelk, Claudio Chiappucci, Gilbert Duclos-Lassalle, Ángel Arroyo, Cyrille Guimard...

Une soirée badminton au profit d'Octobre rose

Le club de badminton Les Fous du volant propose cette année davantage de créneaux avec la possibilité de jouer six jours par semaine à Pipriac ou Guipry. Trois séances d'essai sont possibles pour les nouveaux, même en cours de saison.

Le club souhaite aussi développer son école de badminton et réfléchit à la dimension sport-santé. Les Fous du volant organisent d'ailleurs un événement pour la bonne cause le vendredi 30 octobre prochain : la Plume rose, à la salle des Terres rouges de Pipriac. Les joueurs et joueuses de tout niveaux à partir de 16 ans sont attendus dès 19 h 30 pour un mini-tournoi au profit d'Octobre rose. Les 5 € de l'inscription seront en effet reversés au profit de la lutte contre le cancer du sein. Infos et inscription en ligne via le QR code.



ATHLÉTISME

Pipriac compte désormais son club

Depuis la rentrée de septembre, Pipriac compte un nouveau club sportif : Pays de Pipriac Athlétisme. Une création qui répond à une envie déjà bien présente sur le territoire, puisque de nombreux habitants pratiquent la course à pied et les différentes disciplines de l'athlétisme.

“
Nous n'imaginions pas susciter un tel engouement !»

Augustin Laurent,
président du club

À l'origine du projet, quelques passionnés souhaitaient simplement créer un rendez-vous pour courir ensemble, progresser et partager leur pratique dans une ambiance conviviale. Le succès a été au rendez-vous puisque le club compte déjà 70 adultes !

« Nous n'imaginions pas un tel engouement. Nous sommes vraiment ravis de cette première année. Elle va aussi nous permettre de nous construire et de nous développer ensemble, avec nos adhérents », témoigne Augustin Laurent, le président de cette toute nouvelle association sportive.



Benjamin Morice et Pauline Faure, membres du bureau du tout nouveau club, et Augustin Laurent, vice-président, ont renseigné bon nombre de visiteurs au forum des associations.

Le club propose aux adultes la pratique de plusieurs disciplines, notamment la course sur route, le demi-fond, le fond et le trail, avec des séances adaptées aux différents niveaux.

Cette année, une section destinée aux jeunes de 10 à 14 ans vient également compléter l'offre. Deux séances sont proposées chaque semaine, le mercredi et le samedi, pour permettre aux jeunes de découvrir les différentes facettes de l'athlétisme : sprint, demi-fond, sauts et lancers. Les inscriptions sont ouvertes.

Après ce démarrage très encourageant, le club souhaite continuer à se développer, notamment en pro-

posant progressivement davantage de créneaux et d'activités pour les jeunes. Pour accompagner cette dynamique, l'association recherche également des bénévoles pour encadrer les séances et participer à la vie du club.

Contact : 06 50 47 67 86
paysdepipriacathletisme@gmail.com
Adhésion : 85 € l'année (maillot inclus).

Séances pour les adultes tous les mercredis à 19h à la Salle des Terres rouges. Dimanche matin : horaires à définir en fonction des coureurs. Pour les jeunes, rendez-vous mercredi et samedi au stade à Pipriac.

L'association Dance kids devient Dance fusion



Après cinq années sous le nom de Dance kids, l'association adopte une nouvelle identité : Dance fusion, pour s'ouvrir à tous les âges et à toutes les envies de danser. Des cours sont en effet proposés pour les enfants, adolescents et adultes, à Pipriac et Guipry-Messac. A Pipriac, les cours ont lieu à la salle de danse des Terres rouges en soirée le mardi, mercredi et vendredi ainsi que le samedi.

Contact : dance.fusion.35@gmail.com

RÉSIDENTICE ARTISTIQUE

Dans les coulisses d'une création de spectacle à l'Îlot de la Minoterie

La salle de spectacle de l'Îlot de la Minoterie, en plus d'accueillir des représentations ouvertes au public, se transforme parfois en atelier de création. Du 31 août au 11 septembre, la compagnie It's Ty Time, basée à Peillac, y a posé ses valises pour poursuivre le travail autour de *La Femme Sanglier*, sa prochaine création.

« C'est notre première résidence ici. On découvre le lieu mais avant de venir, on connaissait son potentiel, notamment les conditions professionnelles qu'on y trouve et qui nous permettent de poursuivre notre création », explique Alexandra-Shiva Mélis, qui signe la conception, l'écriture, la construction et le jeu aux côtés de Matthieu Maury et Guillaume Servely, avec Anna Walkenhorst à la création sonore.

Pour la compagnie locale, la quinzaine de jours en résidence lui a permis de peaufiner sa création. Selon les projets, une résidence peut permettre d'écrire, de chercher, de construire, d'expérimenter ou de finaliser une création.

Un équipement de proximité pour les artistes locaux

À l'Îlot, la compagnie a notamment profité de l'arrière-plateau pour installer un véritable atelier. Marionnettes, mécanismes, fils à coudre et théâtre d'ombres ont ainsi été travaillés directement sur place. « Nous sommes à la fin de notre création et nous avons besoin d'éléments techniques pour pouvoir tester la mise en scène. Ici, il y a un arrière-plateau qui est génial », souligne Alexandra-Shiva Mélis.

Entre deux essais de lumière, les artistes travaillent sur les derniers



Début septembre, la compagnie It's Ty Time était à l'Îlot de la Minoterie pour répéter mais aussi peaufiner la fabrication de ses marionnettes qui seront présentées dans son prochain spectacle. De gauche à droite : Matthieu Maury, Alexandra-Shiva Mélis et Guillaume Servely.

détails. « Avec les tests de lumière, on met aussi les dernières patines à nos marionnettes », explique-t-elle.

Pour la compagnie, pouvoir travailler dans un équipement de proximité est aussi précieux : « Ce qui est génial, c'est de pouvoir travailler localement. Cela nous évite des déplacements et toute la logistique, et permet d'aboutir nos créations dans un très grand confort. »

Après cette étape à l'Îlot de la Minoterie, *La Femme Sanglier* poursuivra son chemin lors d'autres résidences, notamment au Carré 9

et au Palis Bleu. L'avant-première est prévue à Malansac, avant une création annoncée en janvier 2027.

Tout au long de l'année, avec ce type de résidences, l'Îlot de la Minoterie ouvre ses portes aux artistes et contribue ainsi, en coulisses, à faire naître les spectacles qui viendront demain à la rencontre du public.

La compagnie Casus Délires sera en résidence du 30 novembre au 4 décembre et Aldebert du 7 au 11 décembre avec une sortie de résidence ouverte au public le jeudi 10 décembre.

ÎLOT DE LA MINOTERIE

Mois du théâtre amateur : deux troupes à l'affiche

En novembre, le théâtre amateur sera à l'honneur à l'Îlot de la Minoterie. Deux univers, deux propositions et deux rendez-vous pour retrouver le plaisir du spectacle vivant.

« *Vivants ?* », conte théâtral
par La Petite Troupe

Les 7 et 8 novembre, La Petite Troupe présentera « *Vivants ?* », un conte théâtral adapté d'un texte de Loïc Dutay, dans une mise en scène de Rozenn Fournier. Pendant 1 h 15, trois sœurs passionnées de montagne racontent une découverte extraordinaire faite au cœur du massif des Écrins. Cette rencontre hors du commun les conduit à questionner leur rapport au monde animal et végétal et à imaginer de nouvelles alliances avec le vivant.

Portée par six comédiens et comédiennes, la pièce mêle récit, théâtre et réflexion autour de notre lien aux autres espèces et de ce que nous pouvons transmettre aux générations futures. La représentation du dimanche 8 novembre sera suivie d'une rencontre avec l'auteur Loïc Dutay.

« *Vivants ?* » est une production de l'association A.D.E.S., avec le soutien de Redon Agglomération.
Tarif : 12 € (plein) et 8 € (réduit).

*Les Pitres Atteints reviennent
avec une nouvelle comédie*

À partir du 14 novembre, place au rire avec la troupe Les Pitres Atteints et « *Dépêche-toi Bibiche ! On va rater l'avion* », une comédie de Jérôme Dubois. Après leurs premiers pas dans la nouvelle salle de Pipriac l'an passé, les comédiens locaux reviennent avec de nouveaux talents et une pièce pleine de rebondissements.



Les comédies des Pitres Atteints en répétition à l'Îlot.

Quelques valises, un appartement parisien et des vacances qui semblaient bien organisées : il n'en faudra pas davantage pour déclencher un joyeux chaos. Concierge trop entreprenante, belle-mère envahissante, voisine encombrante et cambrioleurs peu doués se croisent dans une succession de quiproquos et de situations improbables. Une comédie de boulevard à découvrir en famille ou entre amis.

Sept représentations sont programmées à l'Îlot de la Minoterie en novembre :

samedi 14 à 20 h 30,
dimanche 15 à 15 h,
vendredi 20 et samedi 21 à 20 h 30,
dimanche 22 à 15 h,
samedi 28 à 20 h 30 et
dimanche 29 à 15 h

Tarifs : 7 € pour les adultes
et 3 € pour les moins de 12 ans.
Réservations au 06 31 26 36 28
ou en ligne sur HelloAsso.

EXPOSITIONS

Deux regards sur le monde des oiseaux

• « Volatiles, le livre... une aventure »

Du 7 octobre au 31 décembre, découvrez une exposition de linogravures consacrée au célèbre conte persan, raconté en images par Jean-François Graugnard, membre du collectif de graveurs de l'association Brito.

• LÉNA MAZILU : autour des oiseaux

Du 6 au 31 octobre, l'artiste Léna Mazilu propose une immersion colorée dans son univers inspiré des oiseaux, à travers une exposition temporaire à découvrir à l'Îlot de la Minoterie.

A l'Îlot de la Minoterie. Accès libre aux horaires d'ouverture.



OCTOBRE

Mardi 13 octobre

Café Boudoir : « Est-ce qu'on peut écrire si on n'a pas un lieu à soi ? ».

De 17 h à 19 h. Un café création autour du matrimoine artistique. Venez vous essayer à l'écriture dans une ambiance hors du temps. Îlot de la Minoterie.

Action de prévention en santé.

De 9 h 30 à 12 h. Le MarSOINS propose un temps d'échange, de conseils et d'information sur les douleurs chroniques avec un kiné/ostéopathe. Des éducateurs sportifs seront également présents pour informer sur le sport santé et l'activité physique adaptée. Gratuit et sans rendez-vous. Marché de Pipriac, place de Verdun.

Mercredi 14 octobre

SENSICAP. De 9 h à 17 h. Ateliers culturels, sportifs et de bien-être accessibles à toutes et tous, avec des rencontres avec des bénévoles et professionnelles. Entrée libre, au complexe sportif des Terres Rouges et au foyer Les Glycines à Pipriac. Îlot de la Minoterie.

Atelier d'éveil « Réveille tes pieds ».

De 10 h à 12 h. Un moment de partage et de jeux avec votre enfant et un espace d'échange autour de la parentalité. Gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent. Îlot de la Minoterie. Sur inscription.

Samedi 17 octobre

Critérium des Champions d'hier.

Retrouvez les légendes du cyclisme d'hier à Pipriac : anciens vainqueurs du Tour de France ou coéquipiers du peloton, ils seront là pour une course bon enfant. En présence de Greg LeMond.

Samedi 17 et dimanche 18 octobre

Salon Terre et moteurs consacré à l'autocross et au spintcar au Circuit de Pipriac. Infos : salonterreetmoteurs@gmail.com

Vendredi 23 octobre

Soirée jeu Picore.

De 19 h à 22 h. Vous pouvez amener un plat à partager pour grignoter et jouer dans une ambiance détendue. Îlot de la Minoterie.

Samedi 24 octobre

Journée spéciale « retrogaming ».

De 14 h à 22 h, l'Îlot de la Minoterie se met à l'heure du retrogaming. Le conseil municipal des jeunes organise une journée gratuite dédiée avec l'association Retro game zone. Huit consoles de jeux retro, une borne d'arcade, une trentaine de jeux vidéo seront proposés au public. Tout public.

Loto octobre rose.

Organisé par Cathy and co, à l'espace Albert Poulain à 20 h. Ouverture des portes à 18 h.

Mardi 27 octobre.

Don du sang. De 14 h 30 à 19 h à l'Espace Albert Po

Vendredi 30 octobre

Ciné Ado. 14 h 30. Un film à voir entre amis, adapté pour les jeunes dès 12 ans. Îlot de la Minoterie.

La Plume rose. Tournoi de badminton au profit d'Octobre rose. Lire page 26.

Samedi 31 octobre

Café numérique.

14 h 30. Pour adultes. Accompagné d'un professionnel, venez explorer en groupe une thématique ou vous perfectionner. Îlot de la Minoterie.



NOVEMBRE

Jeudi 5 novembre

Café numérique.

14 h 30. Pour adultes, venez explorer en groupe une thématique ou vous perfectionner. Îlot de la Minoterie.



Une course et une marche au profit du Téléthon

Cette année, l'association UKERUN se mobilise pour le Téléthon, à l'occasion des 40 ans du rendez-vous.

Le **dimanche 6 décembre** à la salle du Clos, la matinée sera placée sous le signe du sport, du partage et de la solidarité ! Pour permettre au plus grand nombre de participer, plusieurs parcours seront proposés : course chronométrée de 10 km, départ à 10 h 45 ; marche de 10 km, départ à 9 h 30 ; marche de 5 km, départ à 9 h 30. L'intégralité des bénéfices sera reversée au profit du Téléthon. Le jour de l'événement, vous pourrez également participer à une collecte de bouchons et découvrir un stand de sensibilisation autour du Téléthon.

L'association donne également rendez-vous le samedi 3 avril 2027 à la Perdrilaise !



Inscriptions au Téléthon sur Klikego via le QR code.



Îlot de la Minoterie

Pour tous les rendez-vous de l'Îlot de la Minoterie, l'accès est gratuit. Des rendez-vous réguliers sont aussi proposés.

Tous les vendredis :

- Tricot Thé. À partir de 14 h. Partageons nos savoir-faire ! Découverte, initiation et échanges autour des arts de la laine : tricot, crochet et autres pratiques. Entrée libre.
- Activités créatives et ludiques. De 16 h à 17 h, les mercredis 21 et 28 octobre, 18 novembre, 23 et 30 décembre. Un moment pour s'amuser et créer autour de différentes thématiques : lecture, jeux, numérique et activités manuelles.

Pour plus d'informations ou si besoin d'inscription : 02 30 32 38 52
accueil.ilot@mairie-pipriac.fr ; www.ilotminoterie.fr

Vendredi 6 novembre

Écriture en liberté. De 20 h à 22 h.
Atelier d'écriture pour adultes.
Îlot de la Minoterie.

Mois du film documentaire

« Vêto de campagne ». 20 h.
Projection de « Vêto de campagne » avec la réalisatrice.
Îlot de la Minoterie.

Samedi 7 novembre

Café Collage : « De quoi est faite notre colonne ? ». De 14 h à 16 h. Atelier de collage et fresque collective autour du patrimoine artistique, dans le cadre des Cocons. Îlot de la Minoterie.

Loto de l'Amicale cycliste à l'Espace Albert-Poulain à 20 h.

Dimanche 8 novembre.

Exposition et bourse d'oiseaux exotiques et volailles à la salle du Clos. De 9 h à 16 h. Entrée : 2 €.

Samedi 14 novembre.

Loto de Chant'amitié à l'Espace Albert-Poulain à 20 h.

Pipriac metal fest IV à l'Espace Albert-Poulain. Ouverture à 18 h. Entrée à prix libre.

Forum Parentalité. 10 h à 13 h et 14 h à 17 h. Journée d'animations, de rencontres, de spectacles, d'ateliers créatifs, de jeux vidéo et de société, ouverte aux familles, enfants et jeunes. Au programme : vélos adaptés, ateliers sur les émotions et l'alimentation, espaces snoezelen, jeux, musique et danse « Par le Bout du noz », ateliers créatifs et scientifiques.
Îlot de la Minoterie.

Mardi 17 novembre

Les P'tites Oreilles. 10 h 15 et 10 h 45. Deux séances de lectures jeunesse destinées aux 0-3 ans.
Îlot de la Minoterie.

Vendredi 27 novembre.

Soirée jeu Picore. 19 h à 22 h. Vous pouvez amener un plat à partager pour grignoter et jouer dans une ambiance détendue.
Îlot de la Minoterie.

Samedi 28 novembre

Stage de chant. De 10 h à 18 h. Stage sur le thème « Répertoire du pays de St Just et Pèrerie », avec possibilité de répondre à des points techniques selon les demandes des participants. Sur inscription, animé par Charles Quimbert. Îlot de la Minoterie.

Café numérique. 14 h. Atelier numérique pour adultes. Rendez-vous individuels possibles sur rendez-vous. Îlot de la Minoterie

Dimanche 29 novembre

Marché de Noël du foyer Les Glycines. De 10 h à 17 h. Deuxième édition du marché de Noël avec stands gourmands et créatifs, ateliers pour les enfants, animations diverses, photo avec le Père Noël, balades à poney et en calèche. Restauration sur place. Entrée gratuite. Foyer Les Glycines, Pipriac

DÉCEMBRE

Mardi 1^{er} décembre

Les P'tites Oreilles. 10 h 15 et 10 h 45. Deux séances de lectures jeunesse destinées aux 0-3 ans. Îlot de la Minoterie.

Vendredi 4 décembre

Écriture en liberté. De 20 h à 22 h. Atelier d'écriture pour adultes.
Îlot de la Minoterie.

Samedi 5 décembre

Café Papote spécial BD. Temps d'échange convivial pour partager ses dernières découvertes autour de la bande dessinée. Îlot de la Minoterie.

Animation avec l'association

Dastum. 14 h 30 à 16 h 30. Exploration des archives numérisées de Dastum et initiation à la recherche au sein de la base de données, à partir du point de consultation disponible à la médiathèque. Îlot de la Minoterie.

Pipriac en lumière. Dès 16 h, Place de la Libération. Marché de créateurs, Père Noël, animations musicales, buvette et restauration, feu d'artifice.

Jeudi 10 décembre

Café numérique. 14 h 30. Pour adultes. Accompagné d'un professionnel, venez explorer en groupe une thématique ou vous perfectionner. Îlot de la Minoterie.

Samedi 12 décembre

Éveil musical – Les P'tits Minots. 10 h et 11 h. Deux séances pour les enfants de 3-4 ans, avec Le 7 – Conservatoire. Îlot de la Minoterie.

Dimanche 13 décembre.

Marché de Noël organisé par la Pipriatienne à la salle Albert-Poulain. De 10 h à 18 h.

Mercredi 16 décembre

Atelier d'éveil – Histoires d'hiver. 10 h à 12 h. Petites histoires sur l'hiver à écouter, dans le cadre des ateliers d'éveil parent/enfant. Gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent. Îlot de la Minoterie. Sur inscription.

Vendredi 18 décembre

Soirée jeu Picore. De 19 h à 22 h. Vous pouvez amener un plat à partager pour grignoter et jouer dans une ambiance détendue. Îlot de la Minoterie.

PIPRIAC

EN LUMIÈRE



Marché de créateurs et artisans
Présence du Père-Noël
Fanfare, chanteurs, DJ
Buvette et restauration

5 DÉCEMBRE



PLACE DE LA LIBÉRATION
DÈS 16H

FEU D'ARTIFICE

